

Adresse télégraphique « JURISTE »
Courriel : ajcq@sympatico.ca



Téléphone : (514) 334-2583
Télécopieur: (514) 334-7287

ASSOCIATION DES JURISTES CATHOLIQUES DU QUÉBEC

SIÈGE SOCIAL : Me André Morais
1150, boul. St Joseph, Est- Bur. # 102
Montréal (Québec) H2J 1L5
Tél. : (514) 844- 5834

BUREAU DU PRÉSIDENT:
11903, rue James Morrice # 2
Montréal (Québec) H3M 2G5
Tél. : (514) 332 - 2744

L'Honorable premier Ministre du Canada
Stephen Harper
Chambre des Communes
Ottawa, (Ontario)
K1A 0A6

Montréal, le 2 décembre 2011.

Objet : Protestations contre les directives de **M. Marc Simoneau**
de Service Canada au Québec.

Monsieur le premier Ministre,

C'est avec une grande surprise que nous avons pris connaissance d'un article publié ce jour, dans La Presse Sect. A-5, à l'effet que **M. Marc Simoneau** directeur exécutif principal de Service Canada au Québec a émis une directive, pour interdire toute décoration de Noël dans les espaces accessibles au public.

Sous prétexte qu'on veut éviter les plaintes reliées aux croyances religieuses, **M. Marc Simoneau** a donc interdit les décorations dans les espaces accessibles au public qui va chercher un passeport ou faire une demande d'assurance-emploi.

La Ministre Diane Finley, quant à elle, au lieu de réagir avec fermeté, non seulement elle a été évasive, mais tout ce qu'elle avait à dire, c'est qu'il n'y a aucune directive nationale concernant le décor de Noël à Service Canada.

«*Moi, j'encourage tout le monde à fêter Noël.*» a-t-elle offert comme seule réponse lorsqu'on lui demandait si elle renverserait la directive imposée par son fonctionnaire.

Jusqu'où le peuple Canadien va se rendre ? et jusqu'où nos gouvernements vont se laisser manipuler ? Sommes-nous au Canada ? Ou nous sommes en Arabie Saoudite ? Va-t-on se laisser mener par le bout du nez par les différentes ethnies ?

Sous prétexte qu'on se retrouve aujourd'hui dans une société pluraliste, certaines ethnies fanatiques, ou certains groupes qui sont dérangés même par une simple décoration de Noël qui ne fait du tort à personne vont aller jusqu'à faire une plainte.

C'est vraiment révoltant... les Canadiens sont ils obligés de se laisser assimilés, par les autres groupes, les autres religions et autres ethnies, alors qu'ils sont dans leur propre pays ?

Les groupes ou ethnies qui font de telles demandes, on les voit venir. Ils veulent graduellement, et par étapes, que l'on barre de la carte une fois pour toute, la culture des Canadiens anglais et français, leur coutumes, leurs traditions, leurs langues et leurs religions.

En dissociant les éléments d'une culture, c'est à dire les coutumes, les traditions, les langues et la religion judéo Chrétienne, l'on effrite toute la culture pour la faire disparaître. Ainsi, c'est toute l'histoire du Canada, son origine qu'on demande de rayer... Hélas, on oublie souvent que le peuple Canadien anglais et français, sont les peuples fondateurs ! Tout est toléré aujourd'hui excepté la culture Canadienne.

Pourquoi tout le monde doit avoir des droits ... excepté le peuple fondateur du Canada ?

C'est pourquoi, tout ce que nous demandons par cette lettre c'est simplement de **conserver les droits existants des Canadiens, ainsi que leur coutumes, leur traditions, en somme tout le patrimoine Canadien**, et de ne pas rayer l'histoire du Canada depuis des siècles, pour satisfaire quelques groupes ou quelques ethnies.

Nous ne parlons pas dans cette lettre, uniquement des droits **des catholiques**, mais aussi **des protestants**, et **des autres chrétiens** du Canada, pour qui les traditions de fêter Noël représente plus qu'une conviction, c'est plus qu'un symbole, c'est ce qu'il y a de plus cher pour le monde occidental, ce qui est même reconnu par plusieurs civilisations, que ça soit des pratiquants ou même des non pratiquants.

Sachant que vous êtes un homme fort, et que vous tenez aux principes, aux coutumes et traditions Canadiennes, nous sommes convaincus que vous allez vous tenir debout pour dire avec beaucoup de fermeté et de vigueur, **NON** à cette décision. Nous avons voté pour votre parti non seulement pour vos principes et votre programme, mais aussi pour votre volonté de conserver ce qu'il y a de plus précieux, c'est à dire le patrimoine de tous les Canadiens qu'ils soient Anglophones ou Francophones de culture Judéo Chrétienne.

Veuillez agréer, Monsieur le premier Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Association des Juristes Catholiques du Québec



Alexandre N. Khouzam, Président

ANK/gl

C.C. : L'Hon. Diane Finley, Ministre Ressources Humaines
Parlement du Canada
Chambre des Communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6